



## **PROCÈS VERBAL - COMMISSION DES FINANCES**

**MARDI 19 MAI 2026 - PV N°6**

**PRESENTS** : Mmes LONGUEVILLE Nathalie (Présidente) - VIGIER Natacha - DELANNES Mathilde - MM. PEREIRA Philippe - BLONDY Jonathan

**EXCUSE** : M. LAGARDE Bernard

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [secretariat@dordogne-perigord.fff.fr](mailto:secretariat@dordogne-perigord.fff.fr), le droit d'examen étant de 100 euros.*

A noter que pour les dossiers concernant le club de LEGUILLAC M. PEIREIRA Philippe ne participe pas aux délibérations et aux décisions.

A noter que pour les dossiers concernant le club de CHAMPCEVINEL Mme LONGUEVILLE Nathalie ne participe pas aux délibérations et aux décisions.

A noter que pour les dossiers concernant le club de PÉRIGORD CENTRE Mme VIGIER Natacha ne participe pas aux délibérations et aux décisions.

### **Ordre du jour** :

- Intégration dans la commission pour la saison 2026-2027
- Dettes clubs
- Finances du district
- Réflexion sur comparatifs tarifaires des districts.
- Contrat gaz
- Diverses questions.

### **1-Intégration** :

Dans le cadre de la préparation de la saison 2026-2027, Mme Christine Boisseaux, trésorière du COCC, sera invitée à participer à la prochaine réunion de la commission des finances prévue le 07 juillet 2026, afin de faire connaissance avec les membres de la commission.

### **2-Dettes clubs - Finances du district** :

Concernant les dettes clubs, trois clubs ne sont pas à jour de leur règlement. Le prochain relevé étant prévu le 25 mai, un rappel sera effectué après cette date.

En l'absence de paiement, la procédure prévue sera appliquée, avec envoi d'un courrier recommandé ainsi que la mise en œuvre du dispositif Notifoot.

Les frais d'arbitrage posent toujours des difficultés. La commission des finances a demandé au comité directeur du 04 mai qu'un prélèvement automatique soit mis en place, et doit être voté lors de l'Assemblée Générale du 20 juin, pour les catégories D1, D2, D3, U17 et U19.

La soirée des bénévoles présente un léger excédent grâce au partenariat mis en place.

Les finances du district restent saines.

### **3-Réflexion sur comparatifs tarifaires** :

L'objectif est de disposer d'un document centralisé regroupant l'ensemble des tarifs, d'y intégrer les lignes manquantes, d'harmoniser les différents montants et d'apporter davantage de cohérence dans



# DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

## UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



la tarification. Comme base de travail, un tableau comparatif des 12 districts de la Nouvelle Aquitaine, présentant les tarifs les plus élevés et les plus bas, a été travaillé et présenté par Jonathan. Des propositions et réflexions tarifaires seront étudiées lors du prochain comité directeur du 01 juin.

#### **4- Contrat gaz :**

Pour l'instant en attente.

#### **5-Diverses questions :**

Une réflexion et un débat ont été engagés concernant le fonds de soutien et le fonds d'aide à la formation.

Dans l'hypothèse d'une remise en place du dispositif, il conviendra de définir plus précisément les critères d'attribution, avec une priorité donnée aux écoles de football, notamment pour le petit équipement à vocation pédagogique.

Pour les clubs ne disposant pas d'école de football, une priorité pourrait être accordée aux équipements tels que les filets de buts, le petit équipement de club-house, la formation des éducateurs, l'apprentissage au sein des clubs de taille modeste ainsi qu'aux emplois civiques.

Le fonds de soutien serait recentré sur une seule thématique, point qui devra être clarifié dans le règlement. Toutefois, l'ensemble de ces orientations restera conditionné à l'atterrissage financier de la saison.

Bilan : 3 000 € d'aides à la formation et 13 000 € de fonds de soutien auront été versés aux clubs au titre de la saison 2025-2026, sans augmentation des tarifs généraux.

Une relance a également été évoquée concernant la modernisation des salles par l'installation de vidéoprojecteurs en interne.

La prochaine commission des finances est programmée le 07 juillet à 18h30 au District.

La Présidente,

Nathalie Longueville

Le Secrétaire de Séance

Philippe Pereira